

Compte rendu

de l'ASSEMBLEE GENERALE du MARDI 15 DECEMBRE 2020

Compte tenu de la pandémie de la covid 19, cette AG s'est tenue en visio ZOOM.

Participants : Cheikh Achour, Jean Carassus, René Coulon, Elisabeth Drukier, Louise Bonnet, Pierre Favelin, Marie Favennec, Grace Gatibaru, Bernas Maës, Brigitte Noble, Patrice Obert, Grégoire Picot, Denise Terrier, Thérèse de Villette

Excusés : Virginie Cornet Butcher, Madeleine Couesnon, Françoise Le forestier, Ginette Lechien, Annie-Claude Maho

1/ Le bilan d'activité 2020, joint en annexe, présenté par Patrice Obert, est approuvé.

2/ Le bilan financier, joint en annexe, présenté par Jean Carassus, est approuvé.

3/ Les propositions suivantes sont évoquées. Un bureau fixé le 15 janvier à 17H30 les examinera afin de bâtir le programme de l'année 2021.

1. Organiser une méditation interspirituelle suite au confinement
2. Nous associer aux représentations du spectacle du Didier RUIZ auquel participent Grace Gatibaru et une personne du centre Kalachakra
3. Organiser des rencontres entre familles chrétiennes et familles musulmanes
4. Organiser un événement autour de la laïcité
5. Proposer des événements trimestriels (via ZOOM ?)autour de thèmes d'actualité (migrants, loi bioéthique...). Cette proposition suscite quelques réserves compte tenu du risque de dérapage « politique »
6. Fêter la fin du Ramadan en juin
7. Organiser de nouvelles rencontres interreligieuses après la pandémie
8. Faire une grande Fête interconvictionnelle à la fin de l'épidémie

4/ La cotisation est maintenue à son niveau de l'an dernier, soit 10 Euros. Il est possible de la compléter en faisant un don.

La séance, ouverte à 17h30 est conclue à 19h

*Le président
Patrice Obert*

*Le trésorier
Jean Carassus*

DOCUMENTS

Document 1. Rapport d'activité 2019

Document 2. Comptes 2017-2020 au 13 décembre 2020

Document 1

La Fontaine aux religions

Rapport d'activité 2020

Après la riche année 2019, 2020 a été une année paradoxale.

Lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons en effet élargi notre bureau qui se compose désormais, outre son président et son trésorier, d'Elisabeth Drukier, Vénérable, responsable du centre Kalachakra, de Grace Gatibaru, pasteure de la mission évangélique protestante auprès du centre social du Picoulet, de Brigitte Noble, référente Laïcité et dialogue interreligieux du Comité de quartier de la ville de Paris, de Cheikh Abdelkader Achour, Imam de la mosquée Omar, et de Bernard Maës, curé de Saint Joseph des Nations. Malheureusement, la crise de la covid 19 est passée par là. Confinés dès la mi-mars, nous remettant debout en mai, rejoints par les mois d'été, puis rattrapés de nouveau par le confinement fin octobre et en novembre, nous avons subi cette année 2020 plutôt que nous ne l'avons vécue.

Notre projet de week-end interspirituel envisagé en avril près de la Ferté Bernard à l'invitation du centre Kalachakra a été abandonné. Il a fallu toute notre énergie collective pour le transformer le dimanche 11 octobre après-midi en une belle rencontre interconvictionnelle de partage d'information et de méditation autour du thème de la Création. Ce fut sans doute une « Première », n'hésitons pas à le dire ! Elle a été retranscrite sur notre site grâce au travail de Jean Carassus et aux équipes du centre Kalachakra, chacun peut donc s'y reporter.

L'année fut aussi bousculée par la résurgence du terrorisme, frappant l'école, à travers la personne de Samuel Paty, et les catholiques, lors de l'assassinat de trois personnes dans la cathédrale de Nice. Ces événements se sont déroulés sur un fond de vive polémique autour de la liberté d'expression, de son droit et de ses limites, en référence aux caricatures de Charlie Hebdo et durant le procès auquel comparaissaient des proches des assassins de janvier 2015. Les violentes manifestations anti-françaises qui se sont déroulées dans de nombreux pays, notamment musulmans, à la suite de l'intervention du Président de la République, le projet de loi sur le séparatisme, un retour de la polémique autour de la notion de « laïcité » ont alourdi un climat déjà passablement plombé par l'épidémie. Dans ce contexte, de nombreux observateurs ont noté des tensions entre la société civile et les musulmans, certains n'hésitant pas à jouer la confusion entre « musulmans », islamistes » et « salafistes ».

Engagés dans le dialogue interconvictionnel sur le terrain, à notre petite échelle, nous avons ressenti combien, en cette période difficile et compliquée, notre action modeste était d'autant plus essentielle. Il nous faut absolument la poursuivre. Alors même que les conditions rappelées ont limité drastiquement les possibilités de rencontre.

Je souhaite toutefois citer ici l'expérience théâtrale menée par l'artiste Didier Ruiz, celui-là même qui avait organisé l'an dernier avec la Maison des Métallos une journée sur le thème de « la balade des gens heureux ». Athée, curieux, en recherche, Didier Ruiz a monté un spectacle en donnant la parole

à 7 personnes de foi. Parmi elles figurent la pasteure Grace Gatibaru et une personne suggérée par Elisabeth Drukier. Cette démarche artistique nous semble illustrer la quête de sens qui traverse notre société. Nous sommes heureux d'y avoir été associés et que deux personnes proches de nous aient accepté de témoigner de leur parcours de foi.

Nous sommes ainsi confortés dans la conviction profonde de l'utilité de notre rôle, malgré la faiblesse de nos moyens. Avec le sentiment profond que, derrière les apparences, nous avons semé de bonnes graines.

La première graine, c'est la récente réunion de notre bureau élargi, en visio-conférence. Une belle rencontre, riche de partages. Ce bureau, dans sa diversité, est une chance.

La deuxième graine, c'est le projet de note d'orientation (jointe) qui vise à définir nos nouvelles modalités de fonctionnement et de partenariat.

La troisième graine, c'est cette rencontre en visio-conférence du 11 octobre dernier à laquelle je faisais référence plus haut. Elle démontre que nous pouvons renouveler nos modes d'intervention.

Notre Assemblée générale de décembre 2020 doit être l'occasion de valider ce constat paradoxal et de réfléchir à la façon de mieux faire connaître notre existence et nos actions, avec la nécessité d'intéresser de nouveaux visages afin de renouveler et rajeunir nos maigres effectifs. Notre « petit nombre » n'est pas un obstacle en soi à cette action de dialogue et de rencontre mais nous sommes convaincus que beaucoup de personnes pourraient être intéressées par se joindre à nous. Il nous revient de trouver les voies et moyens de les toucher pour les informer.

Patrice Obert

président

le 17 novembre 2020

Document 2

Comptes 2017-2020 au 13 décembre 2020

Comptes 2017

Solde au 1er janvier 2017	949,28 €		
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Cotisation assurance	170,62 €	Cotisations	400,00 €
Frais de tenue de compte	36,50 €	Subvention Ville de Paris pour GFIC	500,00 €
Total	207,12 €		900,00 €
Excédent de l'année	692,88 €	Dû à l'arrivée de la subvention de la Ville de Paris devant être versée au GFIC. En fait, hors subvention, excédent réel de 192,88 €.	
Solde au 31 décembre 2017	1642,16 €		

Cotisations 2017

BONNET	Louissette	10 €	Liquide
CARASSUS	Jean et sa famille	100 €	Chèque
COUESNON	Madeleine	10 €	Chèque
COULON	René	5 €	Liquide
DANNEQUIN	Claudine	35 €	Chèque
FAVELIN	Pierre	20 €	Chèque
FAVENNEC	Marie	20 €	Liquide
GATIBARU	Grace	10 €	Chèque
LECHIEN	Ginette	10 €	Liquide
LEFORESTIER	Françoise	10 €	Chèque
OBERT	Patrice et Annie Claude	100 €	Chèque
PICOT	Grégoire	20 €	Chèque
SAUQUET	Michel	50 €	Liquide
Total		400 €	

Comptes 2018

Solde au 1er janvier 2018	1642,16 €		
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Cotisation assurance	178,33 €	Cotisations	650,00 €
Versement subvention ville de Paris au GFIC	500,00 €		
Frais fête de quartier juin (ballons, marque page)	178,89 €		
Frais de tenue de compte	50,50 €		

Total	907,72 €	650,00 €
Déficit de l'année	257,72 €	Dû au versement de la subvention au GFIA. En fait hors subvention, excédent réel de 242,28 €.
Solde au 31 décembre 2018	1384,44 €	

La subvention de 500 € de la Ville de Paris a été reversée, comme convenu, au Groupe des Foyers Islamo-Chrétiens, comme participation au financement de l'exposition de photographies « Foyers » qui a eu lieu dans la mairie du 11^{ème} du 29 septembre au 16 octobre 2017.

Cotisations 2018

BONNET	Louissette	10 €	Liquide
BREMONT	Daniel	30 €	Chèque
CARASSUS	Jean et sa famille	100 €	Chèque
COULON	René	20 €	Chèque
DRUKIER	Elisabeth	20 €	Chèque
FAVELIN	Pierre	20 €	Chèque
FAVENNEC	Marie	20 €	Chèque
GATIBARU	Grace	10 €	Chèque
LECHIEN	Ginette	10 €	Liquide
LEFORESTIER	Françoise	10 €	Chèque
MAES	Bernard	10 €	Liquide
OBERT	Patrice et Annie Claude	100 €	Chèque
PICOT	Grégoire	20 €	Chèque
Don anonyme		20 €	Liquide
Don anonyme		250 €	Chèque
Total		650 €	

Comptes 2019

Solde au 1er janvier 2019	1384,44 €		
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Cotisation assurance	186,43 €	Cotisations	380,00 €
Frais fête de quartier juin (ballons, jeux)	136,53 €		
Frais de tenue de compte	58,50 €		
Total	381,46 €		380,00 €
Déficit	1,46 €		
Solde au 31 décembre 2019	1382,98 €		

Cotisations 2019

CARASSUS	Jean et sa famille	100 €	chèque
COUESNON	Madeleine	10 €	liquide
COULON	René	25 €	chèque
DANNEQUIN	Claudine	35 €	chèque
FAVELIN	Pierre	20 €	chèque

LECHIEN	Ginette	20 €	liquide
LEFORESTIER	Françoise	10 €	chèque
MAES	Bernard	40 €	liquide
OBERT	Patrice et Annie-Claude	100 €	chèque
TERRIER	Denise	20 €	chèque
Total		380 €	

Comptes provisoires 2020 au 13 décembre 2020

Solde au 1er janvier 2020	1382,98 €		
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Cotisation assurance	194,94 €	Cotisations	265,00 €
Frais site internet	17,47 €		
Frais de tenue de compte	90,00 €		
Total	302,41 €		265,00 €
Déficit provisoire	37,41 €		
Solde provisoire au 13 décembre 2020	1345,57 €		

Cotisations 2020 au 13 décembre 2020

BONNET	Louissette	10 €	chèque
CARASSUS	Jean et sa famille	100 €	chèque
COULON	René	25 €	chèque
FAVENNEC	Marie	20 €	chèque
LECHIEN	Ginette	10 €	chèque
OBERT	Patrice et Annie-Claude	100 €	chèque
Total provisoire au 13 décembre 2020		265 €	

Ont été ultérieurement reçues les cotisations 2020 de Thérèse de Villette (10€), Denise Terrier (20€), Françoise Leforestier (10€), Claudine Dannequin (30€), Cheikh Achour (30€), Madeleine Couesnon (10€), Pierre Favelin (20€).

Budget prévisionnel 2021

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais événements	100,00 €	Cotisations	400,00 €
Cotisation assurance	200,00 €		
Frais de tenue de compte	100,00 €		
Total	400,00 €		400,00 €

Jean Carassus, trésorier, 13/12/2020